



CDIP/25/4
ORIGINAL : ANGLAIS
DATE : 13 MARS 2020

Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)

Vingt-cinquième session
Genève, 18 – 22 mai 2020

RAPPORT D'ÉVALUATION DES WEBINAIRES DE L'OMPI CONSACRÉS À L'ASSISTANCE TECHNIQUEⁱ

établi par Mme Lois Austin, consultante indépendante

1. L'annexe du présent document contient un rapport d'évaluation indépendante concernant les *webinaires de l'OMPI consacrés à l'assistance technique*, établi par Mme Lois Austin, consultante indépendante.

2. *Le CDIP est invité à prendre note des informations contenues dans l'annexe du présent document.*

[L'annexe suit]

Webinaires de l'OMPI consacrés à l'assistance technique Rapport d'évaluation

Établi par : Lois Austin, évaluatrice indépendante

Sigles et abréviations

CDIP Comité du développement et de la propriété intellectuelle

OMPI Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle

Résumé

Suite aux nombreux débats qui ont eu lieu au sein du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) pendant plusieurs années au sujet des solutions à mettre en place pour aider les États membres à partager des informations relatives à l'assistance technique, à sa vingt-troisième session, tenue en 2019, le CDIP a prié le Secrétariat de l'OMPI de créer une plateforme permettant d'organiser des webinaires régionaux sur ce sujet.

La présente évaluation vise à examiner la pertinence et l'efficacité des webinaires, ainsi que la viabilité de cette solution. La Division de la coordination du Plan d'action pour le développement était chargée d'administrer les huit webinaires, qui ont été organisés dans chacune des six langues officielles de l'ONU¹ à la fin du second semestre de 2019. Toutes les régions géographiques ont été prises en considération dans le cadre des webinaires. La Division de la coordination du Plan d'action pour le développement a reçu un appui d'autres entités de l'OMPI aux fins de la mise en place des webinaires, notamment les bureaux régionaux, le Département pour les pays en transition et les pays développés, les bureaux extérieurs de l'OMPI (principalement le Bureau de l'OMPI en Chine), la Division des publications, le Département des technologies de l'information et de la communication et la Division de l'information et des médias.

Le premier webinaire a eu lieu en septembre 2019 et le dernier à la mi-décembre 2019.

La présente évaluation a été réalisée par une consultante indépendante sur la base de méthodes de collecte de données qualitatives. Au total, 28 entretiens semi-structurés ont été menés avec des membres du personnel de l'OMPI, les experts chargés de préparer et de présenter les webinaires, et des représentants des États membres. Des documents relatifs aux webinaires ont également été examinés. L'évaluation n'avait pas pour objet d'examiner les résultats des discussions sur les thèmes de fond traités dans le cadre des webinaires.

Pertinence

Pour évaluer la pertinence des webinaires, il a été tenu compte de leur méthodologie et de leur structure, ainsi que de l'approche adoptée par le Secrétariat pour les organiser. Les niveaux de participation et la mesure dans laquelle les webinaires ont répondu aux besoins des États membres ont également été pris en considération.

La mise en place et la tenue de huit webinaires en six langues sur une période de six mois étaient un objectif ambitieux. Cet objectif a toutefois été atteint et les webinaires ont été suivis par 470 personnes au total. Les travaux préparatoires réalisés par le Secrétariat et l'appui apporté par celui-ci, notamment en ce qui concerne l'étude des contributions fournies par les experts chargés de présenter les webinaires et les essais de logiciel préliminaires, ont contribué pour une part importante à leur succès.

Grâce aux experts de renom auxquels il a été fait appel pour présenter les webinaires, des débats dépassant les seuls aspects théoriques et axés sur des exemples pratiques et des expériences concrètes ont pu avoir lieu, un point que les participants ont indiqué avoir apprécié. L'adaptation du contenu des webinaires aux besoins des participants et leur organisation en différentes langues ont également contribué sensiblement à leur réussite.

Le nombre de participants variait d'un webinaire à l'autre, certains attirant le nombre escompté (entre 40% et 50% des inscrits) et d'autres en attirant moins. Le fait que certains webinaires n'ont pas atteint le nombre de participants escompté serait dû à l'instabilité de la connexion

¹ Un webinaire a été organisé en français, trois en anglais, un en arabe, un en chinois, un en espagnol et un en russe.

Internet et à la tenue des webinaires sur les heures de travail et pendant une période chargée en fin d'année. Les niveaux de participation à tous les webinaires étaient élevés et les participants ont posé des questions tant aux experts qu'à l'OMPI. Dans les cas où il n'a pas été possible de répondre à toutes les questions faute de temps, une réponse a été donnée par écrit après chaque webinaire.

Efficacité

L'efficacité des webinaires a été examinée sous l'angle de leur utilité pour faciliter le partage de données d'expérience en matière d'assistance technique et de la pertinence des contributions des entités de l'OMPI ainsi que d'autres parties prenantes.

Toutes les personnes interrogées dans le cadre de la présente évaluation ainsi que celles ayant répondu aux enquêtes de satisfaction envoyées à l'issue des webinaires considèrent que ces derniers permettent de partager des informations et des données d'expérience de manière efficace. Cependant, en raison de la nature ponctuelle des webinaires, il n'est pas possible de continuer de partager des informations et de poursuivre les débats sur les thèmes traités. Les webinaires constituent toutefois un moyen plus efficace et économique que les missions pour présenter un thème à plusieurs pays d'une région donnée (ou de plusieurs régions) et en débattre.

Seuls des problèmes mineurs en lien avec le logiciel ont été rencontrés dans la phase de mise en place de quelques webinaires, ce qui témoigne de l'efficacité de ce moyen de partage d'information.

Plusieurs entités du Secrétariat de l'OMPI ont contribué à la mise en place et à la tenue des webinaires. Outre la Division de la coordination du Plan d'action pour le développement, qui a joué un rôle de premier plan, les bureaux régionaux ont apporté une contribution importante et ont tous été réceptifs aux demandes d'appui de la division pour inviter les États membres à promouvoir les webinaires et à établir conjointement le contenu de chacun d'eux. Les bureaux régionaux ont également pris part aux webinaires. Le Bureau de l'OMPI en Chine a joué un rôle d'appui analogue dans le cadre du webinaire organisé en chinois.

Outre le Secrétariat de l'OMPI, les États membres ont apporté une contribution importante, car ils étaient un acteur essentiel pour promouvoir les webinaires. De nombreux canaux ont été utilisés pour mettre en avant les webinaires, ce qui a permis de toucher un large éventail de parties prenantes.

Viabilité

Dans le cadre de la présente évaluation, on entend par viabilité la probabilité que les États membres et l'OMPI utilisent des webinaires à l'avenir pour partager des méthodes et des pratiques en matière d'assistance technique.

Comme indiqué plus haut, les webinaires ont permis de partager des informations sur l'assistance technique de manière efficace. Il s'agissait toutefois d'un mécanisme pilote qui devait être mis en œuvre de manière ponctuelle et il ne serait pas viable de reproduire telles quelles les modalités relatives à la fréquence et au contenu des webinaires. Cependant, grâce à des orientations claires du CDIP en ce qui concerne le public cible et les objectifs des webinaires, il serait possible à l'avenir de prévoir des webinaires suffisamment espacés dans le temps et avec un contenu adapté, afin de faciliter le partage d'informations relatives à l'assistance technique.

Recommandations

À la lumière des conclusions de l'évaluation, six recommandations sont soumises à l'OMPI et aux États membres pour examen.

Recommandation n° 1 : objectifs et public cible des webinaires

À l'avenir, les États membres devraient définir de manière claire les objectifs de tout webinaire afin de veiller à ce qu'il réponde aux besoins. En se fondant sur les objectifs définis par les États membres, la Division de la coordination du Plan d'action pour le développement et les bureaux régionaux devraient ensuite proposer conjointement des thèmes de discussion aux États membres. Sur la base d'objectifs et de thèmes convenus, l'OMPI pourrait ainsi plus facilement définir les principaux publics cibles, un point qui n'avait pas été pris en considération dans la phase pilote.

Recommandation n° 2 : information cumulative

Initiative ponctuelle, la tenue des webinaires a permis aux participants de partager des informations sur l'assistance technique en plusieurs langues et sur des sujets variés. À l'avenir, il serait judicieux d'envisager une approche plus graduelle en s'appuyant sur les informations qui auront été communiquées dans le cadre de précédents webinaires sur le même sujet. Cela permettrait d'offrir aux participants des possibilités d'apprentissage plus pertinentes.

Cette solution nécessiterait une collaboration accrue avec les États membres au début de chaque année civile de sorte que les webinaires puissent être planifiés au moment le plus opportun pour permettre aux candidats potentiels de s'informer et de s'organiser à l'avance.

Recommandation n° 3 : contraintes techniques

Certaines contraintes techniques limitent le partage d'information dans le cadre de webinaires et, bien que ce mécanisme soit perçu comme économique et efficace et qu'il présente un intérêt pour de nombreux pays au sein d'une même région, il devrait être considéré uniquement comme un moyen de fournir une assistance technique. Les webinaires devraient compléter des activités plus traditionnelles telles que les missions de l'OMPI dans les pays.

Recommandation n° 4 : promotion et diffusion des webinaires

À l'avenir, si des webinaires analogues doivent être organisés, une plus grande mobilisation des États membres pour sensibiliser les offices nationaux de propriété intellectuelle et les publics cibles potentiels dans le cadre de la promotion et de la diffusion serait souhaitable pour accroître le nombre de participants.

Recommandation n° 5 : calendrier et ressources

À l'avenir, si des webinaires analogues doivent être organisés, il conviendrait qu'un fonctionnaire de grade P-2 soit chargé de la gestion des webinaires. En outre, il sera nécessaire de veiller à ce que le temps consacré à la préparation des webinaires et à leur promotion soit suffisant, ce qui se traduira par une augmentation du nombre potentiel de participants.

Recommandation n° 6 : élargissement du partage d'information

Les experts ont dû répondre à des questions par écrit après chaque webinaire faute de temps pour répondre à toutes les questions qui avaient été posées. Si ce point est positif, dans la

mesure où toutes les questions des participants ont ainsi pu être traitées, il présente des limites, car les autres participants n'ont pu prendre connaissance ni des questions posées ni des réponses données et n'ont donc pas pu en tirer parti. À l'avenir, il serait utile pour toutes les personnes intéressées que les réponses données après le webinaire soient communiquées à l'ensemble des participants (par exemple sur la page Web).

En outre, si l'OMPI entend poursuivre les échanges avec les anciens participants ainsi qu'avec les nouveaux, il conviendra de mettre en place une plateforme de partage des connaissances continu et de créer un réseau regroupant les personnes concernées puis de le consolider. Les propositions à cet égard figurent sous la recommandation n° 1 (objectifs du webinaire) et la recommandation n° 2 (information cumulative).

ⁱ Conformément à la politique linguistique de l'OMPI, seul le résumé du document original sera traduit dans les cinq autres langues officielles de l'ONU. Le document intégral est disponible en anglais sur la page Web consacrée à la [vingt-cinquième session du CDIP](#).